

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 2-6651 rév. 1**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

TRESCAL

N° SIREN : 562047050

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/CEI 17025 : 2005**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

ACOUSTIQUE ET ULTRASONS
ACOUSTICS AND ULTRASOUNDréalisées par / *performed by :*

TRESCAL - Agence de Bièvres
Parc Burospace (Bât 3)
Route de Gisy
91570 BIEVRES

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.
Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **01/02/2019**

Date de fin de validité / *expiry date* : **31/01/2024**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Bâtiment-Electricité,
Pole manager - Building-Electricity,

Kerno MOUTARD

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 2-6651.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 2-6651

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 2-6651 rév. 1

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

TRESCAL - Agence de Bièvres
Parc Burospace (Bât 3)
Route de Gisy
91570 BIEVRES

Contact : **Monsieur Fabrice MOUCHEL**
Adresse : Bâtiment Le Sextant, Rue des Vindits 50130 Cherbourg-Octeville
Tél. : 02 33 21 67 80 & 06 85 13 56 66
E-mail : fabrice.mouchel@trescal.com

Contact site : **Monsieur Renaud BRANLE**
Tél. : 01 64 53 19 20
Email : renaud.branle@trescal.com

Dans son unité :
- Laboratoire d'étalonnage en Acoustique - Bièvres

Elle porte sur : voir pages suivantes

ACOUSTIQUE ET ULTRASONS / MICROPHONES

Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Domaine d'application	Principe de la méthode	Référence de méthode	Incertitude élargie	Lieu de réalisation
Microphone à condensateur cartouches de type LS1 (1 ") et WS1 (1 ")	Niveau d'efficacité	Fréquence (f en Hz) f = 1000 Hz Niveau de pression acoustique 94 et 114 dB	Méthode de substitution, par comparaison avec un microphone de référence	Méthode interne n° PT-06B-04	0,15 dB	En laboratoire
Microphone à condensateur cartouches de type LS2 (1/2 ") et WS2 (1/2 ")	Niveau d'efficacité	Fréquence (f en Hz) f = 250 Hz f = 1000Hz Niveau de pression acoustique 94, 104, 114dB	Méthode de substitution, par comparaison avec un microphone de référence	Méthode interne n° PT-06B-04	0,15 dB	En laboratoire
Microphone à condensateur associé à un préamplificateur, cartouches de type LS1 (1 ") et WS1 (1 ")	Niveau d'efficacité	Fréquence (f en Hz) f = 1000 Hz Niveau de pression acoustique 94 et 114 dB	Méthode de substitution, par comparaison avec un microphone de référence	Méthode interne n° PT-06B-06	0,20 dB	En laboratoire
Microphone à condensateur associé à un préamplificateur, cartouches de type LS2 (1/2 ") et WS2 (1/2 ")	Niveau d'efficacité	Fréquence (f en Hz) f = 250 Hz f = 1000 Hz Niveau de pression acoustique 94, 104 et 114 dB	Méthode de substitution, par comparaison avec un microphone de référence	Méthode interne n° PT-06B-06	0,20 dB	En laboratoire
Microphone à condensateur associé à un préamplificateur cartouche de type WS3 (1/4 ")	Niveau d'efficacité	Fréquence (f en Hz) f = 250 Hz et 1000Hz Niveau de pression acoustique 94, 104 et 114 dB	Méthode de substitution, par comparaison avec un microphone de référence	Méthode interne n° PT-06B-06	0,25dB	En laboratoire

ACOUSTIQUE ET ULTRASONS / CALIBRATEURS ACOUSTIQUES						
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Domaine d'application	Principe de la méthode	Référence de méthode	Incertitude élargie	Lieu de réalisation
Calibreur acoustique	Niveau de pression acoustique	Fréquence (f en Hz) f = 250 Hz f = 1000 Hz Niveau de pression acoustique de 90 à 125 dB	Comparaison avec un microphone de référence	Méthode interne n° PT-06B-09	0,15 dB	En laboratoire

Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les étalonnages en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

Les incertitudes élargies correspondent aux aptitudes en matière de mesures et d'étalonnages (CMC) du laboratoire pour une probabilité de couverture de 95%.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **01/02/2019** Date de fin de validité : **31/01/2024**

La Responsable d'accréditation
The Accreditation Manager

Séverine MOUISEL

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 2-6651.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr